



ASSOCIATION VIVRE A TAMLAKOUT

3196 route de Cobonne – La Rivière - 26400 Gigors et Lozeron

Bulletin annuel d'adhésion

Abdou Mazine et ses frères sont des professionnels de la randonnée et de l'accueil touristique depuis plusieurs dizaines d'années.

Ils organisent des randonnées dans toutes les régions du Maroc et ils accueillent les voyageurs dans leur gîte de Tamlakout (gîte d'étape et chambres d'hôtes) dans la région d'Ouarzazate.

L'association Vivre à Tamlakout informe les voyageurs pour l'organisation des séjours au gîte de Tamlakout et des randonnées :

- elle assure la communication en France permettant de trouver des participants (site internet, expositions...)
- elle conseille les participants dans l'organisation de leur voyage
- elle informe l'équipe marocaine des séjours et voyages organisés.

L'association ne perçoit pas de rémunération pour cette activité d'information.

L'adhésion à l'association a pour but de financer ses activités de communication et sa cotisation d'assurance.

L'assurance Responsabilité civile contractée auprès d'Axa ne couvre pas les soins médicaux et le rapatriement. Chaque participant est tenu de s'assurer lui-même pour ces garanties.

L'association Vivre à Tamlakout n'est ni une agence de voyage ni un tour opérateur.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 20 euros.

Gilles Delalandre

Le président

Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle : Nom

Prénom

Adresse :

E-mail :

Date d'adhésion :

Cotisation acquittée :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association Vivre à Tamlakout.

Fait en deux exemplaires à :

le :

Signature de l'adhérent :